

CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS DE SERVICES

AVANT LE 16/12/2015 A DESTINATION DES CONSOMMATEURS

ARTICLE 1 – APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS - OPPOSABILITE

Les présentes conditions générales de prestations constituent le socle de la prestation de service et sont systématiquement consultables par chaque acheteur pour lui permettre de passer commande.

Elles prévalent sur toutes autres conditions. Toute condition contraire opposée par l'acheteur sera, donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable au vendeur, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Le fait que le vendeur ne se prévale pas à un moment donné de l'une des quelconque des présentes conditions générales de prestations ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

Elles s'appliquent de façon exclusive entre,

- **La Société TSN**, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital social de 10 000 euros dont le siège social est

17 Boulevard Michel Fronti, 13008 Marseille

, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le numéro 800715286.

Prise en la personne de son représentant légal Monsieur Thomas PAIRE, Président, domicilié es qualité audit siège,

Ci-après désignée

« TSN, « Nous » ou « le prestataire » »,

ET

- **Toute personne** visitant le site www.easy-delivery.com (<http://www.easy-delivery.com>) ou utilisant un ou plusieurs services qui sont proposés par la société TSN, à l'exclusion des services qui peuvent être proposés par des tiers.

ARTICLE 2 – DEFINITIONS

Internet désigne différents réseaux de serveurs localisés en divers lieux à travers le monde, reliés entre eux à l'aide de réseaux de communication et communiquant à l'aide d'un protocole spécifique connu sous le nom TCP/IP.

Site ou site internet désignent l'infrastructure développée par TSN à l'adresse www.easy-delivery.com (<http://www.easy-delivery.com>). Selon les formats informatiques utilisables sur l'internet comprenant des données de différentes natures, et notamment des textes, sons, images fixes ou animées, vidéos,

bases de données, destinées à être consultées par les utilisateurs pour connaître et souscrire les services.

Utilisateurs désigne toute personne physique ou morale visiteur du site internet susvisé qu'elle utilise les services qui y sont proposés ou non,

Service(s) désigne les services payants de réexpédition de colis proposés par le site de TSN, à l'exclusion des services qui peuvent être proposés par des tiers partenaires sur ce même site,

Marchand(s) désigne toute société tierce qui présente son propre site et à ses propres risques, des produits à la vente aux clients,

Identifiant désigne tout code confidentiel ou mot de passe permettant aux clients de s'identifier et de se connecter aux services de TSN,

Compte désigne l'espace réservé aux clients sur le site internet de TSN, leur permettant d'accéder aux services de TSN, de le gérer et de gérer les informations personnelles.

ARTICLE 3 – OBJET

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le prestataire fournit aux utilisateurs, par le biais du site internet, les services définis et décrits à l'article 7.

ARTICLE 4 – CONSENTEMENT DE L'UTILISATEUR

L'utilisation du site internet est destinée à toute personne âgée d'au moins 18 ans, ayant la capacité juridique requise en droit français.

L'utilisateur peut consulter simplement, librement, et à tout moment le présent document sur le site en cliquant sur le lien « Conditions générales de prestations de services » situé en bas de la page d'accueil.

Le prestataire se réserve le droit de modifier les conditions générales. Les utilisateurs en seront informés par la diffusion sur le site de la nouvelle version.

L'utilisateur est invité à consulter régulièrement la dernière version des conditions générales.

ARTICLE 5 – PRESTATIONS DE SERVICES

La société TSN propose à ses clients un service de réexpédition à l'étranger des produits, qu'ils ont achetés sur les sites de marchands ou des commerçants, qui ne livrent pas eux mêmes à l'étranger, ou ne livrent qu'à un nombre restreint de pays à l'étranger.

Pour ce faire, la société TSN se chargera de réexpédier la marchandise qui lui parviendra de la part des marchands, à l'adresse préalablement indiquée par le client.

ARTICLE 6 – PAIEMENT DU PRIX

En contrepartie des services proposés par le prestataire le client doit s'acquitter des paiements suivants :

- En ce qui concerne le paiement des frais d'accès au service, un premier paiement est requis à

l'ouverture du compte puis à différentes échéances en fonction de l'échéance choisie.

- Seules les cartes bancaires qui ont fait l'objet d'une sécurisation : 3D SECURE ou qui ont fait l'objet d'une vérification après micro paiement sont admises.
- Le client donne, par avance, son accord expresse et irrévocable à la société pour que ce dernier débite automatiquement du compte client, les frais d'entreposage et d'expédition, sans avoir besoin d'obtenir, de nouveau, le consentement du client.

ARTICLE 7 – FONCTIONNEMENT

Le prestataire s'engage à réexpédier des produits que les clients ont achetés sous réserve que ces articles ne contreviennent à aucune loi ou réglementation applicables en France.

A la réception du colis, le prestataire s'engage à vérifier l'emballage. Si celui ci est sérieusement endommagé, le prestataire refuse le colis et celui ci est retourné à l'expéditeur, étant précisé que le degré d'endommagement est laissé à l'appréciation discrétionnaire du prestataire, sans que le client ne puisse le contester.

L'envoi doit être remis par le donneur d'ordre, conditionné, emballé, et étiqueté de façon à ce qu'il puisse supporter les opérations de transport et de manière générale toutes les opérations confiées dans des conditions normales.

Lorsque le colis est accepté, le prestataire calcule les frais de réexpédition pour l'adresse indiquée par le client. Ce n'est qu'au moment où le client a procédé au règlement de la prestation que la réexpédition est effectuée par le prestataire.

Si le compte n'est pas suffisamment approvisionné pour couvrir les frais de réexpédition et de services dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la marchandise, le client est réputé avoir accepté expressément et irrévocablement que le prestataire dispose du colis comme il l'entend.

Toutefois, le prestataire s'engage à conserver la marchandise dans l'hypothèse d'un règlement effectif des frais de stockage par le client.

Dans l'hypothèse d'un compte client débiteur, la société TSN se réserve le droit de disposer des marchandises lors d'une prestation ultérieure.

ARTICLE 8 – PROPRIETE DES COLIS REEXPEDIES

L'entière propriété des achats fait par le client lui appartient à tout moment sous réserve des dispositions précisées à l'article 7. Le prestataire agit pour le compte du client selon ses instructions.

ARTICLE 9 - EXCLUSIONS

Il est rappelé qu'il appartient au client de recueillir toutes les informations douanières et légales nécessaires (incluant les interdictions et les restrictions en matière de transport) auprès des autorités françaises, et des autorités locales de destination, afin d'être en parfaite conformité.

Sont expressément exclus :

- marchandises contrefaites,
- matériels et supports pornographiques,
- les effets de commerce et bon au porteur,

- les animaux vivants et morts,
- les armes et autres objets contondants,
- tous produits stupéfiants, tels que reconnus en France ou dans le pays destinataire,
- les organes humains, et autres fluides corporels,
- tous produits considérés comme présentant un danger bactériologique, ou virale par l'OMS,
- tous produits présentant des propriétés radioactives,
- le transport des personnes,
- le transport de liquidités monétaires, ainsi que des métaux précieux et autres gemmes sont interdits,

Sont admises sous réserves :

- les denrées alimentaires sont admises sous réserves d'un conditionnement adapté au pays de destination,

ARTICLE 10 – RESPONSABILITES

Le prestataire ne saurait être responsable de déclaration mensongère ou de document apocryphe.

- Le client demeure responsable du contenu du colis expédié chez le prestataire.
- Cette responsabilité demeure lors de la réexpédition et du retour éventuel.

La société TSN n'engage sa responsabilité au titre de la réexpédition d'un colis et ne serait tenue à remboursement ou indemnité en cas de litige, que pour une valeur maximum de 100 euros, même si le colis contient une marchandise d'une valeur supérieure, sans contestations ou recours possibles de la part du client.

La société TSN propose une assurance complémentaire, que le client peut souscrire librement, afin de garantir le remboursement intégral de la marchandise lorsque celle ci dépasse une valeur marchande de 100 euros.

Les éventuels frais de douanes ou taxes locales sont à la charge exclusive du destinataire de la marchandise.

En cas de difficultés ou conséquences découlant d'un contenu illégal, dangereux, non conforme, générateur de dommage ou autre, le client demeure seul responsable, tant sur le plan de sa responsabilité que des conséquences en découlant.

De même, le client reconnaît qu'il relève de sa responsabilité de vérifier que la dimension et le poids de son colis, est accepté par le transporteur aérien choisi par le prestataire.

Dans ces deux derniers cas notamment, le prestataire se réserve le droit de retourner le colis, non conforme aux frais exclusifs du client.

- La responsabilité du prestataire se limite à l'exécution de ses prestations réexpédiées.

Le prestataire n'assume aucune responsabilité, du fait des produits transportés, et ne pourra être tenu pour responsable, en cas de retard dans le service, de livraison du transporteur.

La responsabilité du prestataire ne pourrait être engagée dans le cas ou l'inexécution de ses obligations ne serait imputable soit, au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers, ce qui inclut notamment les décisions de l'administration française ou étrangère au sens large, soit à un cas de force majeure telle que défini par la jurisprudence française.

De même la responsabilité du prestataire ne saurait être engagée, pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure, ou la présence de virus informatiques.

En cas de litige ou préjudice quelconques, sauf en cas de faute lourde, ou dolosive à l'origine exclusive du préjudice subi, le prestataire ne pourra être tenu pour responsable, à quelque titre que ce soit, des dommages indirects, matériels ou immatériels, de quelque nature que ce soit, en relation avec l'exécution du service.

ARTICLE 11 – RISQUES

Les produits sont livrables franco de port, ou contre remboursement au lieu convenu ; dans tous les cas, ils voyagent aux risques et périls du destinataire auquel il appartient en cas d'avaries ou de manquant de faire toutes constatations nécessaires, et de confirmer ses réserves, par acte extrajudiciaire, ou par lettre recommandée avec avis de réception, auprès du transporteur ou de son agent sur place, dans les trois jours qui suivent la réception des marchandises.

Le client supporte les risques, même en cas de réexpédition convenue franco, dès l'expédition des entrepôts du transporteur.

ARTICLE 12 – FIN DE MISSION

La prestation de la société TSN s'achève lors de la mise à disposition du bien, au destinataire selon l'adresse de destination fournie par le client.

La société TSN ne pourra être tenue des frais de douanes, et de consignation nécessaires à l'entrée en possession du bien livré par le destinataire.

Dans l'hypothèse d'une rétention de la marchandise par les services des douanes du pays destinataire, la société TSN sera réputée avoir accompli sa prestation, sans qu'il soit possible de rechercher sa responsabilité d'une quelconque manière.

Dans l'hypothèse d'une adresse erronée indiquée par le client, la société TSN est en droit de conserver la marchandise en facturant les frais de stockage y afférents.

Au delà de 30 jours, le client est réputé avoir donné son consentement à ce qu'il soit procédé à la vente de la marchandise afin d'assurer la prise en charge des frais d'entreposage et tous les frais y afférents.

ARTICLE 13 – DONNEES PERSONNELLES

Le prestataire se réserve le droit de collecter des données des utilisateurs pour les besoins de ses services, ou pour des motifs de marketing, notamment par l'utilisation de cookies.

L'utilisateur peut expressément s'opposer à la divulgation de ses coordonnées en adressant un courriel à l'adresse suivante : communication@easy-delivery.com

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'utilisateur dispose d'un droit d'accès, d'opposition, et de rectification des données le concernant, soit directement sur internet, soit par courrier en écrivant au prestataire à l'adresse suivante : communication@easy-delivery.com

ARTICLE 14 – NULLITE

Si l'une des stipulations des présentes conditions générales s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité des conditions générales ni altérer la validité de ses autres dispositions.

ARTICLE 15 – RENONCIATION

Le fait que l'une ou l'autre des parties ne revendique pas l'application d'une clause quelconque des conditions générales ou acquiesce à son inexécution, que ce soit de manière permanente ou temporaire, ne pourra être interprété comme une renonciation par cette partie aux droits qui découlent pour elle de ladite clause.

ARTICLE 16 – LOI APPLICABLE ET DIFFERENDS

En cas de différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution de leurs accords, les parties rechercheront, avant toute action contentieuse, un accord amiable et se communiqueront à cet effet tous les éléments d'informations nécessaires.

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française.

A défaut d'un règlement amiable, tout différend, survenant entre les parties dans la validité, l'exécution, l'interprétation ou la résiliation des présentes conditions générales, sera soumis à la compétence de tribunaux de Marseille.

Cette clause s'applique même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie, et quels que soient le mode et les modalités de paiement sans que les clauses attributives de juridiction pouvant exister sur les documents des clients puissent mettre obstacle à l'application de la présente clause